

Procès-verbal de l'Assemblée du 8 décembre 2025

Le Conseil général de Grancy régulièrement convoqué s'est réuni à la grande salle pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du PV du 23 juin 2025
3. Préavis n°2/2025 concernant le MCH2
4. Budget 2026
5. Communications municipales
6. Communications du bureau
7. Divers et propositions individuelles

Faisant suite à la présentation du processus des élections communales de mars et des candidats, le Président, M. Serge Juillerat ouvre la séance à 19 h.

Il annonce la présence comme spectatrice de Mme Abegg.

L'Assemblée est priée de respecter un instant de recueillement en mémoire de Mme Christiane SALGAT, membre fidèle, passionnée de champignons et ancienne contrôleuse officielle, décédée en juillet dernier.

Le Président rappelle que les membres doivent se lever et donner leur nom avant de prendre la parole.

1. Appel

Sur 90 membres 61 sont présents et 26 sont excusés.

M. le Président procède à l'assermentation de 3 nouveaux membres qui sont remerciés pour leur engagement : Mme Charline MERE et MM. Sébastien CRETEGNY et Roman LODARI.

2. Lecture du PV

Le procès-verbal de l'Assemblée du 23 juin 2025 est lu et approuvé à l'unanimité.

3. Préavis n°1 concernant le passage au MCH2

M. Michel Siegrist, syndic, rappelle que le canton de Vaud est le dernier à passer à ce nouveau système comptable (Modèle Comptable Harmonisé de 2^{ème} génération). Il extrait l'essentiel du préavis que chacun a pu consulter :

- passage du patrimoine financier au patrimoine administratif
- réaffectation des fonds de réserve
- création d'un fonds pour les déchets

La Maison de Ville par exemple est un bâtiment à usage multiple, à dynamique sociale et à faible rendement. Le terrain du battoir est une parcelle à fort rendement.

La Commission gestion/finances par M. Robert Tissot rapporteur propose d'adopter ce préavis.

Le Conseil décide d'adopter les conclusions du préavis à l'unanimité.

4. Budget 2026

M. Michel Siegrist, syndic, donne ensuite quelques informations complémentaires à propos de certains points du budget que chacun a pu consulter avant l'assemblée. C'est un budget très détaillé car il y a eu un gros travail de répartition à faire avec la disparition, les ajouts et les transferts de montants dans les nouvelles rubriques.

L'excédent des charges d'environ 100'000 frs s'explique surtout par la baisse de rentrées d'impôts. Notre patrimoine financier rapporte peu, c'est un des postes à valoriser !

La commission de gestion-finances par Mme Malika Diserens rapporteuse propose d'adopter le budget tel que présenté.

C'est à l'unanimité que le Conseil décide d'accepter le budget 2026.

Mme Abegg est félicitée et acclamée pour l'excellente tenue des comptes et tout ce travail de transfert.

5. Communications municipales

M. Henneberger, municipal :

La compostière de Surchaux est fermée mais peut être ouverte occasionnellement sur demande jusqu'en mars.

Il remercie M. Baumann, employé communal atteint dans sa santé et ses remplaçants pour leur travail.

Il remercie également toutes les personnes qui œuvrent pour la Commune.

Mme Widmer, municipale :

Le Vin chaud sera offert chaque dimanche de l'Avent aux quatre coins du village.

La distribution des sapins et la Soupe aux pois se tiendra le 13 décembre au battoir.

La fête de Noël du village aura lieu le 17 décembre à l'église.

M. le Syndic remercie ses collègues municipaux et les nombreux membres du Conseil pour leur soutien.

Il profite de cette fin d'année et de législature pour tirer un rapide bilan :

- La déchetterie, la place de jeux et la voirie sont des projets menés à bien et terminés.
- Sont en cours : la STEP de la Senoge regroupant 5 villages, l'aménagement de la Place de la Fontaine, la réfection ou transformation en salle de classe de l'appartement au Collège entre autres
- En réflexion : la valorisation du battoir communal, la rénovation du Collège qui a des fuites sur le toit et l'eau à la cave !

M. Siegrist annonce que le restaurateur M. Fuma quitte la maison de Ville le 16 décembre et que le restaurant sera fermé jusqu'en avril. M. et Mme Brunel, anciens tenanciers de l'Auberge de La Chaux reprendront les rênes de notre établissement.

6. Communications du Bureau

Le prochain Conseil aura lieu le 2 février 2026 et l'installation des nouvelles autorités par le Préfet le 21 mai 2026 à 21 h.

Le bureau électoral vous prie de ne PAS détacher les bulletins de vote lorsqu'il y a plusieurs objets reliés ensemble. Nous gagnerons ainsi du temps lors du dépouillement. Pensez également à venir saluer les scrutateurs qui, malgré le système de vote par correspondance et la boîte aux lettres, sont présents pour vous recevoir également.

Tous les préavis étant disponibles sur le site internet de la Commune, le Conseil souhaite diminuer l'envoi de papier et demande aux membres qui souhaitent continuer à recevoir les documents en format papier de s'annoncer à la fin du Conseil à la secrétaire. Les convocations et l'ordre du jour seront par contre systématiquement envoyées par courrier.

8. Divers

Mme Chollet, Vice-Présidente, fait part de sa déception face au manque d'engagement des conseillers lorsqu'il s'agit d'être nommé dans une commission. Notre Président peine parfois à faire participer toutes les personnes assermentées. Merci de faire un meilleur accueil à ses demandes.

Elle relève également l'inélégance de certains commentaires qui ont fusé à haute voix lors du dernier Conseil et qui ne sont pas acceptables.

M. Juillerat rappelle qu'en effet les échanges doivent rester courtois et respectueux avec toujours en tête le bien de la communauté.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie chacun de son engagement en 2025 et clôt la séance à 20 h. Il invite les membres à partager la fondue, en souhaitant à tous de belles Fêtes de fin d'année .

Le Président, S. Juillerat :

La secrétaire, G. Chabloz Brunet :



